

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

DECRET N°88-136 du 12 Avril 1988  
modifiant le Décret N° 86-268 du  
14 Juillet 1986, portant nomination et  
promotion à titre exceptionnel et Etranger  
dans l'Ordre National du Bénin de Son  
Excellence Monsieur VOLKMAR KÖHLER.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifié par la Loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
- VU le Décret N° 88-51 du 26 Janvier 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le Décret N° 85-23 du 06 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Décision N° 86-34/ANR/CP/P du 30 Avril 1986 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à décerner une distinction honorifique à son Excellence Monsieur VOLKMAR KÖHLER, Ministre d'Etat, Secrétaire Parlementaire à la Coopération Economique de la République Fédérale d'Allemagne ;
- VU les fiches de renseignements pour proposition de décoration de l'intéressé transmises par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU la lettre N° 1454/MAEC/DGM/DE/SC du 22 Décembre 1987 transmettant la demande de rectificatif de nom de l'intéressé ;

.../...

SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat,  
Président du Conseil Exécutif National ;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- l'Article 1er du Décret N° 86-268 du 14 Juillet 1986 portant nomination et promotion à titre Exceptionnel et Etranger dans l'Ordre National du Bénin de Son Excellence Monsieur VOLKMAR KOEHLER est modifié comme suit :

Au Lieu de

Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade de Grand Officier pour prendre rang à compter du 30 Avril 1986 :

- Son Excellence Monsieur VOLKMAR KOEHLER,  
Ministre d'Etat, Secrétaire d'Etat Parlementaire  
à la Coopération Economique de la République  
Fédérale d'Allemagne

L I R E

Est élevé, à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin, à la Dignité de GRAND-OFFICIER pour prendre rang à compter du 30 Avril 1986 :

- Son Excellence Monsieur VOLKMAR KOEHLER,  
Ministre d'Etat, Secrétaire d'Etat Parlementaire à la  
Coopération Economique de la République Fédérale  
d'Allemagne.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures sera publié au Journal Officiel.

.../...

Fait à COTONOU, le 12 Avril 1988

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL  
DU BENIN,

Barthélémy CHOUENS.-

AMPLIATIONS : PR 8 - CC/FRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 10 -  
CP/ANR 4 - PPC 2 - SGCEN 4 - DIE-DLC-INSAE 6 - SPD 2 - ONEPI 2 -  
IGE et ses Sections 4 - DCCT 1 - CSM 1 - UNB-PASJEF-INSJA 6 -  
BN-DAN 4 - Préfets 6 - JCRFB 2 - Intéressé 1.-